

## *L'organisation du voyage*

Personne n'ignore que les voyages vers les destinations les plus populaires sont relativement bon marché. Ces prix s'appliquent toutefois à des vols nolisés en partance du Canada et ils ne sont offerts qu'à certaines périodes de l'année. De plus, dans beaucoup de ces pays, les vols directs à destination du Canada ne sont pas forcément assurés toute l'année.

De nombreux pays exigent que les visiteurs étrangers aient en leur possession un billet de retour valide, c'est-à-dire un billet réservé pour une date qui respecte la durée maximale de séjour imposée par les autorités de l'immigration. Un billet de retour plein tarif, qui ne précise aucune date fixe, est généralement acceptable, mais la portion inutilisée d'un billet aller-retour sur un vol nolisé ne l'est pas. Pour prouver aux autorités que vous êtes en mesure de repartir, il vous faudra peut-être vous procurer un billet de retour coûteux, comprenant des vols en correspondance passant par d'autres pays, et ce, même si votre demande de résidence est à l'étude. Un voyage imprévu au Canada pour des raisons familiales

ou personnelles vous coûtera probablement plusieurs fois le prix du vol nolisé que vous payez habituellement.

Si vous avez des besoins particuliers, renseignez-vous à l'avance au sujet des installations qui existent dans le pays de destination et de la façon dont les personnes ayant des besoins spéciaux y sont traitées. Vous devrez peut-être prendre des dispositions particulières pour trouver des équipements que vous tenez pour acquis au Canada. En règle générale, dans les pays développés, vous trouverez les services qu'il vous faut, mais peu de destinations offrent autant d'avantages que le Canada à cet égard. Dans certains pays, les personnes handicapées ne sont même pas censées voyager ou avoir accès aux lieux publics.

### ***Renseignez-vous sur d'autres destinations***

**Avez-vous des attentes réalistes quant au climat, aux règlements d'immigration et à l'accès aux services?**